

COMMUNE DE VILLECHENEVE
69770 RHONE
Compte-rendu de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL
DU 08 AVRIL 2010

Présents : MM. CRIBIER. CHAZELLES. PIQUET. VARILLON. MME CHIRAT. M. GRANJARD. M. SARCEY. MME DUSSUYER. M. CHIRAT. MLE FAURE. M. BLANC. MME DE OLIVEIRA. MME CHAVEROT. M. BOINON .M. MONDELAIN

Secrétaire de séance : M. GRANJARD

Début de la réunion : 20h30
Fin de la réunion : 00H

LE CONSEIL MUNICIPAL

- 1) Approuve le compte de gestion établi par le Receveur Municipal pour l'exercice 2009.
- 2) Approuve à l'unanimité des membres présents le compte administratif des budgets principal, assainissement, lotissement « les Placettes » et « Lotissement les Grandes Terres » concernant l'exercice 2009.
- 3) Décide de voter les taux d'imposition des trois taxes comme suit :

- Taxe d'habitation	13.14 %
- Taxe sur le foncier bâti	17.22 %
- Taxe sur le foncier non bâti	43.27 %

Votants : 15

Pour : 15

- 4) Approuve l'avenant numéro 2 concernant l'annexe financière établie par la mission assistance juridique pour le contentieux GUERPILLON.
- 5) Rejette les demandes de subventions formulées par l'association « l'Etai » et le Groupe « Déprim Espoir ».
- 6) Décide d'allouer une subvention d'un montant de 50 euros à l'Ecole de Saint Martin en Haut pour la fréquentation d'un élève de la commune.
- 7) Décide la prise en charge financière du transport des élèves de classe de CM de l'école de Villechenève à l'occasion d'une classe découverte soit un montant de 700 euros TTC.
- 8) Vote à l'unanimité des membres présents le budget principal sur l'exercice 2010 pour un montant en recettes et dépenses de fonctionnement d'un montant de 551 900.63 euros et en recettes et dépenses d'investissement de 274 338.08 euros.

- 9) Vote à l'unanimité des membres présents le budget « lotissement les Placettes » sur l'exercice 2010 pour un montant en recettes et dépenses de fonctionnement de 23 007.51 euros et en recettes et dépenses d'investissement de 46 015.02 euros.
- 10) Vote à l'unanimité des membres présents le budget « lotissement les Grandes Terres » sur l'exercice 2010 pour un montant en recettes et dépenses de fonctionnement de 202 496.23 euros et en recettes et dépenses d'investissement de 271 767.59 euros.
- 11) Vote à l'unanimité des membres présents le budget « Assainissement » sur l'exercice 2010 pour un montant en recettes et dépenses de fonctionnement de 32 152 euros et en recettes et dépenses d'investissement de 286 715.53 euros.
- 12) Décide de demander au titre des amendes de Police 2010 une subvention pour l'aménagement de trottoirs dans la Grande Rue et la Fourniture de coussins Berlinois.
- 13) Décide d'apporter des modifications au contrat pluri-annuel 2008-2011 : Il sera indiquer la réhabilitation des réseaux à hauteur de 220 928 euros HT et la construction d'une nouvelle station d'épuration « 1^{ère} tranche » à hauteur de 189 072 euros HT.
- 14) Décide de demander une subvention à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour la réhabilitation des réseaux et la construction d'une nouvelle station d'épuration.
- 15) Fixe le prix du loyer du logement numéro 1 situé « Place de l'Eglise » à 250 euros par mois.
- 16) Réactualise le loyer du logement sis lieu-dit « Place du Marché » à partir du 01^{er} avril 2010.
- 17) Réactualise le loyer du logement numéro 2 sis lieu-dit « Place de l'Eglise » à partir du 01^{er} mai 2010.
- 18) Décide la mise en location du logement sis lieu-dit « Grande Rue – La Poste » à partir du 12 avril 2010.
- 19) Décide d'approuver le périmètre du SCOT (Schéma de cohérence territoriale).
- 20) Ecoute un rapport des commissions municipales.
- 21) Est avisé du passage du cyclo-canton sur notre commune le 13 juin 2010.
- 22) Est informé du dépôt en Mairie de la déclaration préalable relative à l'implantation d'une antenne-relais sur le site de Montlit. Un dossier de consultation est à la disposition de la population à la Mairie.
- 23) Délibère au sujet de nombreuses questions diverses.

Fait à Villechenève, le 09 avril 2010

Le Maire,
Jacques CRIBIER